



Ecole élémentaire Les Tilleuls Mézières sur Seine

Les Tilleuls

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 05/11/2018

Personnes présentes :

Parents d'élèves titulaires :

- Parents d'élèves indépendants :

Madame Serafim	Madame Bernicot	Madame Bento	Madame Avril
Madame Audoux	Madame Skusпки	Madame Huret	Monsieur Mariani

- Enseignants:

Madame Arangoa	Madame Roumet	Madame Galès
Madame Lequart	Madame Timjichte	Monsieur Nioche
Madame Chavigny (directrice)		

Municipalité :

Madame Perret, adjointe Enfance et jeunesse

Personnes excusées :

Monsieur l'Inspecteur de la circonscription d'Aubergenville
Monsieur Fastré Maire
Mme Baurain (poste E)
Mr Thiébaud (psychologue scolaire)

1) Présentation de tous les participants :

- Parents d'élèves
- Enseignants

2) Effectifs de l'école 2018/2019 :

184 élèves sont actuellement inscrits qui se répartissent ainsi :

CP1 = 26 Madame Chavigny et Monsieur Turpin

CP-CE1 à 23 = 8CP/15 CE1 Madame Lequart

CE2 = 27 Monsieur Nioche

CE1/CE2 = 19+6=25 Madame Galès

CE2/CM1 = 8 + 19 = 27 Madame Roumet

CM1/CM2 = 17+9= 26 Madame Timjichte

CM2 = 30 Madame Arangoa

Total : 34 CP, 34 CE1, 41 CE2, 36 CM1 et 39 CM2

3) Rased (Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) :

- Cathy Baurain, maîtresse E (aide pédagogique) intervient auprès d'élèves en difficultés ponctuelles ou durables, cherche d'où viennent les difficultés et tente d'y remédier (projets, outils). Présente 2 demies journées par semaine. Va intervenir en lecture/ encodage/orthographe dans la classe (CP, CE1, CE2) en coanimation avec l'enseignant puis en petits groupes pendant 2 fois 40 min durant la période 2. Les enfants pris en charge varient en fonction des besoins. Les familles sont informées par écrit lorsque leur enfant est pris en charge par Madame Baurain par petits groupes.

- Thierry Thiébaud, psychologue scolaire : intervient pour des difficultés scolaires ponctuelles ou durables mais aussi pour des problèmes familiaux. Il peut également recevoir les parents. N'intervient pas sur l'année complète, il ré oriente si nécessaire vers un suivi extérieur. Il peut également effectuer des tests d'aptitude intellectuelle. Ceci est gratuit.

Nous n'avons pas de poste G (partie comportementale).

Pour les contacter, demander aux enseignants ou à la directrice.

4) Evaluations nationales :

Des évaluations ont eu lieu dans les classes de CP et de CE1, les parents vont avoir les résultats de leur enfant.

Les CP auront des évaluations nationales également au mois de février.

Ces évaluations sont une photographie à l'instant « t » de ce que savent faire les élèves. Les résultats ont été analysés et permettent à l'équipe pédagogique d'adapter au mieux le travail pour des élèves qui rencontrent des difficultés. Les parents sont reçus en fonction des besoins des enfants.

5) APC :

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu le soir après l'école de 16h30 à 17h30. Les jours diffèrent selon les enseignants. La priorité nationale est la maîtrise de la langue et en particulier la lecture. Il n'y a pas de soutien en mathématiques. Les activités pédagogiques sont organisées autour des compétences, des élèves de différents niveaux et de différentes classes peuvent se retrouver ensemble lors d'une séance de soutien. Les enseignants ne prendront pas obligatoirement leurs propres élèves, les groupes comprendront 4 élèves au maximum.

5) Cours ELCO :

ELCO (Enseignement de la Langue et de la Culture d'Origine) a recommencé pour le cours d'arabe le mardi soir à l'école de 16h30 à 18h30. Pour le portugais, les cours sont maintenus sur Aubergenville. Les familles déplorent que l'information ait été tardive et qu'il n'y ait pas eu de modalité de contact sur le document.

6) Piscine et Chorale :

Les classes de CP de Monsieur Turpin (Madame Chavigny) et les CP de Madame Lequart ainsi que les CE2 de Mr Nioche ont débuté leur cycle mi-septembre et ce, jusqu'au 6 décembre puis ce sera le tour de tous les CM2 et des CE2 de Mme Galès et de Mme Roumet en période 3 du 28 mars au 27 juin 2019.

Les séances se passent bien. Tous nos remerciements à la mairie pour le financement de cette activité qu'elle prend totalement à sa charge.

Merci également aux parents accompagnateurs car certains doivent prendre leur voiture afin de nous accompagner, par manque de place dans le car. Nous les en remercions.

La Chorale se déroule chaque mardi après-midi.

En période 1, la répétition s'est faite pour tous les élèves en salle Arc-en-ciel. A partir de maintenant, Mme Timjichte prendra en charge la chorale cycle 3 dans la salle Arc-en-ciel et Monsieur Nioche la chorale cycle 2 dans le sous-sol du Dojo. Les enfants participent avec grand plaisir à cette activité.

Merci à la municipalité pour le prêt des salles communales. Monsieur le Maire propose de renouveler la prestation des CM2 lors de la cérémonie des Vœux du Maire.

Spectacle du 15 juin :

Pour l'instant, nous avons fait le choix de présenter uniquement la chorale de l'école. Notre chorale de fin d'année aura lieu le **samedi 15 juin 2019** à la salle Arc en Ciel.

Pour des raisons de capacités d'accueil, nous ne pouvons pas installer les chaises, les spectateurs seront donc debout, pour cette raison, il est préférable ne pas venir avec de jeunes enfants, pour la même raison le nombre de places est limité à **3 spectateurs** par famille. Les familles recevront les tickets le vendredi 14 juin pour la chorale.

7) Anglais

Soit les enseignantes assurent les cours dans leur classe ou alors cet enseignement se fait sous forme d'échanges de services. (Madame Arangoa enseigne l'anglais chez Monsieur Nioche)

Pour la troisième année consécutive nous avons la chance d'avoir une assistante pédagogique en anglais, Sarah qui est originaire de l'Ohio.

Elle participe aux séances d'anglais en collaboration avec l'enseignant les jeudis et vendredis.

8) Elections des parents d'élèves :

Cette année le taux de participation est de 44,91 % (en 2017/2018= 52,3%).

Sur les 128 votes, 15 d'entre eux étaient blancs ou nuls.

Nous constatons une baisse de la participation cette année, les parents utilisent essentiellement le vote par correspondance.

9) Règlement intérieur :

Le règlement intérieur 2018/2019 est présenté, voté et adopté par le conseil d'école à l'unanimité.

10) Projet d'école :

Rappel du projet d'école qui est toujours valable et de ses principaux objectifs :

- Améliorer les compétences en langue française orale et écrite
- Elargir l'horizon culturel pour donner du sens aux apprentissages
- Devenir un élève et un citoyen

11) Sécurité

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté):

Nous avons eu un exercice alerte attentat le 11 octobre avec le scénario sur l'intrusion de plusieurs individus dans l'école. L'alerte a été donnée (un plot avec une signalétique permettait de représenter le danger), les alarmes « intrusions déclenchées ». Nous avons entraîné les enfants à se cacher et à faire le silence pendant 15mn. Le PPMS s'est bien déroulé. Un deuxième exercice aura lieu dans l'année.

Exercice de sécurité incendie : il a eu lieu le 4 octobre, les enseignants et les élèves étaient prévenus. Les élèves ont réalisé l'exercice dans le calme et les consignes ont été respectées. Monsieur Farineaux était présent afin de remettre l'électricité coupée pour l'exercice. Nous l'en remercions.

Il a été noté que les portes d'évacuation à l'annexe (porte sous le préau) et la porte menant à l'extérieur de la classe 1 sont difficiles à ouvrir pour les élèves. Les services techniques sont intervenus sur ces portes.

Sécurité dans l'école :

- **Dans la cour** : fin juin, quelques tuiles de rive du toit de la salle des maîtres menaçaient de tomber dans la cour derrière (plateau de football). Nous en avons fermé l'accès. La mairie a fait intervenir une société de couverture cet été, le toit a été réparé. Les élèves ont donc de nouveau accès au terrain concerné.
- Au mois de septembre, il a été constaté que les bordures entourant deux tilleuls de la cour de récréation se sont soulevées à cause des racines. La partie de cour dangereuse avait été interdite aux élèves (rubalise). Les services techniques ont raboté les bordures autour des arbres afin d'aplanir au maximum les rebords.
- **Dans les classes** : le matériel des classes devient vétuste, un enfant s'est coincé le doigt (sans gravité) car quelques capuchons sont absents sur les tubes en-dessous. Les services techniques sont intervenus cet été sur chaque table afin de redresser des cases qui s'étaient détériorées (tee-shirt accroché l'an passé).
- **Récréation** : pour assurer la sécurité des élèves, l'équipe enseignante a mis en place deux sonneries de fin de récréation : à la première sonnerie, les élèves s'arrêtent de jouer et s'immobilisent quelques secondes (flash mob, 10 secondes environ), puis ils vont se ranger sans courir à la deuxième sonnerie. Ceci afin d'éviter les bousculades à la fin des récréations. Les élèves sont également invités à aller aux toilettes au début ou pendant les récréations et non lors de la sonnerie de fin.

La récréation du vendredi après-midi montrait un nombre plus élevé de blessures sans gravité (écorchures, contusions), l'équipe a donc décidé de dédoubler cet horaire : les CP, CP/CE1 et les CE1/CE2 ont leur récréation de 15h00 à 15h15, les autres classes de 15h15 à 15h30.

Le partage de l'espace cour a été modifié en fonction du niveau des élèves, préau (jeux calmes), plateau de football, une partie de cour pour les grands, une partie de cour pour les petits.

12) CME

Les enfants ont voté afin de renouveler les membres du Conseil Municipal des Enfants.

Le Conseil Municipal des Enfants fait partie du programme d'EMC, les enfants ne vont pas à tous les conseils mais le font par roulement. C'est un des grands axes du projet d'école. Le prochain conseil municipal des enfants est le lundi 19 novembre pour tous les CE2 et les membres du CME.

13) Etudes : (Bien prévenir quand l'enfant ne reste pas à l'étude !)

L'étude est assurée par les enseignantes tous les jours de la semaine, elle est plafonnée à 20 élèves.

Il s'agit d'une étude surveillée et non dirigée. Il n'y a pas d'étude pour les élèves de CP. Les élèves des différentes classes sont mélangés. On incite les parents à vérifier le travail le soir, car tout n'est pas forcément terminé à l'issue de l'étude.

Lundis, jeudis : 2 classes d'étude ; mardis et vendredis : 1 classe d'étude.

14) LSU (Livret Scolaire Unique)

Utilisation du Livret Scolaire Unique mis en place par l'éducation nationale depuis l'année scolaire 2016/2017.

Ce livret suit les élèves du CP à la 3^{ème}. Ils seront remis au format papier aux parents. Une version numérique existe pour les enseignants qui ont accès aux anciens livrets des élèves. Cela facilite le suivi des élèves. Deux livrets seront remis aux familles cette année, à la fin du mois de janvier et en juin.

15) Projets de l'année :

- USEP : 5 classes, CP de Madame Chavigny et Monsieur Turpin, CP-CE1 de Madame Lequant, CE2 de Monsieur Nioche, CE1-CE2 de Madame Galès et les CE2-CM1 de Madame Roumet, se sont inscrits à l'USEP.

La cotisation est de 5,50 euros par élève et de 15 euros par adulte, cela nous permet de nous inscrire à des rencontres départementales sportives ou à des rencontres de proximité, de bénéficier de prêts de matériel auprès de l'association.

- Les élèves de CM2 ont bénéficié d'une séance afin de passer leur permis vélo le 27 septembre dernier avec la police intercommunale. Ils ont eu une partie théorique le matin, animée par les brigadiers et les enseignantes. Puis l'après-midi une partie pratique avec un circuit à réaliser (après plusieurs essais). Tous les élèves ont réussi leur permis.

- Permis piéton pour les CM1, une première intervention par la police intercommunale le vendredi 16 novembre pour présenter les dangers de la route. Puis les enseignantes travailleront avec leurs élèves plusieurs situations avec un DVD. Les élèves passeront ensuite leur permis piéton avec la police intercommunale le 14 janvier.

- Journée de la famille : le samedi 1^{er} décembre à la salle Arc-en-Ciel a lieu la journée de la famille. En collaboration avec le relais assistante maternelle, le service périscolaire de Mézières, l'EJM, l'école maternelle Petit Prince et l'école élémentaire Les Tilleuls, il s'agit de réunir les familles et de les **Sensibiliser au respect de la différence**, au respect du handicap, au respect de tous. Les classes y présenteront des productions sur ce thème. Les élèves volontaires tiendront les stands.

Cette journée répond aux objectifs du **plan mercredi** : favoriser la continuité entre périscolaire et scolaire autour de thèmes communs qui fédèrent. L'état n'apportera pas de financement supplémentaire à la commune mais ces actions seront maintenues.

Les élèves de l'école travaillent avec leurs enseignants sur les droits de l'enfant et réaliseront des œuvres plastiques ou des productions d'écrits sur ce thème. Ces productions seront affichées lors de la journée de la famille. Les élèves du CME tiendront ce jour-là un stand où les enfants et leur famille pourront jouer, ce jeu sera réalisé par les élèves de CM1-CM2 et de CM2.

-Les élèves de CM1 de Madame Timjichte sont sortis dans Mézières-sur-Seine le 1^{er} octobre afin de mieux connaître leur village, en lien avec le programme de géographie. Les CM2 ont parcouru le village pour photographier les endroits dangereux (matérialisation de passages piétons, etc..) et demander des modifications. Ils élaboreront un courrier pour le Conseil Départemental afin d'appuyer ces demandes, en lien avec le travail du CME.

- Les élèves de CM1 et les élèves du CME ont visité l'Assemblée Nationale le 5 novembre avec Madame Roumet, merci à la municipalité pour le paiement du bus.

-Les classes de CP-CE1 de Madame Lequart et de Madame Chavigny ont commencé une correspondance scolaire, respectivement avec une classe de CP-CE1 de l'école Jean de la Fontaine d'Aubergenville et de CP de l'école Madeleine Vernet d'Épône.

-Les CP de Madame Chavigny sont allés à la bibliothèque de Mézières-sur -Seine le vendredi 12 octobre.

Les CM2 de l'école, sous la direction de Madame Timjichte, participent à la chorale inter-degré le mardi 11 juin 2019, concert impliquant le collège et les écoles primaires, organisé par la DSDEN. Nous interpréterons six chants. Des répétitions auront lieu au collège d'Épône certains mardis midis. Il y aura une répétition le 22/01 à la Salle Arc En Ciel, ainsi qu'en mars et une grande répétition un samedi matin pour préparer le concert. Tous les déplacements sont financés par le département.

- Le 20 décembre, la salle Arc-en-Ciel a été réservée afin de visionner un conte de Noël.

16) Coopérative scolaire :

Madame Timjichte est en charge de la comptabilité de la coopérative scolaire.

La coopérative permet de financer les projets cette année : inscription à l'USEP, paiement du bus, visite

Elle permet également de financer les bricolages, la confection de pâtisseries...au sein de chaque classe.

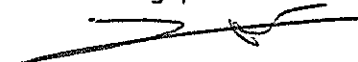
Le budget est à ce jour de 6 796,67 €. Les dons des parents en début d'année se montent à 3 018 €. Merci à tous pour votre générosité.

17) Conseil d'école :

Les Conseils d'école auront lieu le mardi 5 février 2019 et le jeudi 13 juin. Comme l'année passée, le compte-rendu sera publié sur le site internet de la mairie. Ce compte-rendu sera également disponible sur le panneau d'affichage de l'école. Les parents désirant un format papier pourront se manifester auprès de la directrice pour l'obtenir.

La présidente

J. Chavigny



La secrétaire

H. Arangoa



Représentante des parents d'élèves Madame Serafim

